

PER  
R-243



ÉDIFICE DESJARDINS

*La Revue*

BIBLIOTHEQUE  
PAVILLON LALEMANT  
COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF

# DESJARDINS



Vol. XXIV — N<sup>OS</sup> 8-9

— Août-septembre 1958 —

## BILLET

DES volumes ont été écrits, des éditions populaires ont été faites en grand nombre pour faire connaître à la ville et à la campagne le grand secret de faire de l'argent. Il n'y a pas de secret là-dedans. Les proverbes populaires de toutes les nations l'attestent :

- « Ayez soin des sous et les piastres auront soin d'elles-mêmes. »  
 « Un sou épargné est un sou gagné. »  
 « La diligence est la mère de la bonne fortune. »  
 « On n'a rien sans peine. »  
 « Sans ardeur point de douceur. »  
 « L'indolence est la clef de la pauvreté. »  
 « Travaillez et vous posséderez. »  
 « Celui qui ne travaille pas ne mérite guère de manger. »  
 « Le monde appartient à l'homme patient et industrieux. »  
 « Il est trop tard pour ménager quand tout est dépensé. »  
 « Couchez-vous sans souper plutôt que de vous réveiller dans les dettes. »  
 « L'heure matinale a la bouche pleine d'or. »

Voilà des extraits d'une philosophie proverbiale qui exprime l'expérience accumulée par de nombreuses générations et qui enseigne le meilleur moyen de faire son chemin dans le monde. Les livres n'étaient pas encore inventés que ces proverbes volaient de bouche en bouche. Ils furent les premiers codes de morale populaire. Ils ont subi l'épreuve du temps. Chaque jour nous rend témoins de leur exactitude, de leur force, de leur solidité.

Qui ne connaît les « Proverbes de Salomon »? Ne sont-ils pas remplis de sagesse à l'égard de la valeur du travail, tout comme de l'usage et de l'abus de l'argent?

- « Celui qui flâne à l'ouvrage est frère d'un grand gaspilleur. »  
 « La pauvreté fondra sur le paresseux, comme un homme armé sur un voyageur. »

Mais, pour le laborieux, pour l'homme intègre :

- « Sa main diligente l'enrichit. »  
 « Celui qui ne laboure point par crainte de la gelée, quètera à la moisson et il n'aura rien. »  
 « L'ivrogne et le glouton iront à la pauvreté ; la nonchalance couvre un homme de guenilles. »  
 « Le fainéant dit qu'il y a un lion dans les rues. »  
 « Avez-vous vu un homme diligent dans ses affaires? Il est digne de paraître devant les rois. »

(Suite à la page 125)

**NOTRE COUVERTURE.** — La récolte, récompense du travail. — (Photo : Service de Ciné-photographie.)



ÉDIFICE DESJARDINS

# La Revue DESJARDINS

Organo officiel de la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, société régie par la Loi des syndicats coopératifs de Québec

Vol. XXIV, Nos 8-9

QUÉBEC

Août-septembre 1958

## Sommaire

	PAGE
Billet.....	JOS. TURMEL..... 122
Éditorial : Chèques : abus - utilité..	C. VAILLANCOURT..... 123
De son cloître.....	SR MARIE-DU-CALVAIRE.. 124
« Brûle pas ta paye ! ».....	JOS. TURMEL..... 125
L'industrie de la construction en 1958	..... 126
La production des véhicules automobiles.....	..... 126
M. Clovis Bernard, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand...	..... 127
Courage.....	E. DE AMICIS..... 128
La Caisse populaire de Roberval.....	..... 129
Les entrées de capitaux durant le deuxième trimestre.....	..... 130
In Memoriam.....	..... 130
Un programme éducatif à la télévision.....	..... 131
Congrès des inspecteurs.....	FERNAND BLACHE..... 132
Le produit national brut en 1957...	..... 133
Prenons nos responsabilités.....	JULES DELORME, <i>ptr</i> ..... 134
Et vous?.....	JOS. TURMEL..... 134
La Caisse populaire de Notre-Dame de Ham célèbre son jubilé d'argent.	..... 135
Les exportations canadiennes du premier trimestre.....	..... 136
L'homme de la masse.....	..... 136
Un solennel avertissement.....	S. Ém. le cardinal LÉGER.. 137
La vocation de l'homme et de la femme.....	EDITH STEIN..... 137
Une augmentation record de \$45 millions.....	ANDRÉ MORIN..... 138

### Rédaction et administration

#### LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES

ÉDIFICE DESJARDINS  
59, AVENUE BÉGIN, - LÉVIS, P. Q.

#### PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour les caisses et leurs sociétaires.....	\$1.50
Pour les autres.....	\$2.00

LA REVUE DESJARDINS est imprimée aux ateliers Charrier & Dugal, inc., Québec.



Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.

# Editorial



## Chèques : abus - utilité

**D**ANS notre économie moderne, surtout de ce côté-ci de l'Atlantique, la plupart des transactions se font par chèques ou par ordres de paiement.

Depuis que le gouvernement a aboli l'apposition des timbres d'accise sur les chèques et ordres de paiement, la circulation de ces effets a augmenté d'environ 35%. Il y a vraiment abus. On fait des chèques pour des montants de \$0.50, \$1., \$2., \$3. Une telle circulation entraîne des frais ; les Banques comme les Caisses populaires sont obligées de charger un minimum de \$0.15 sur ces chèques ou ordres de paiement. Les gens trouvent cette charge un peu onéreuse, mais pour faire circuler et rendre à destination ces chèques, quelqu'un doit en payer les frais encourus. Celui qui reçoit un chèque, ne l'oublions pas, est payé immédiatement sur présentation de ce chèque, et ce paiement nécessite un déboursé d'argent pour la Caisse populaire ou pour la Banque, et avant même qu'elle soit payée.

En outre, c'est par centaines, par milliers mêmes ceux qui font des chèques sans provisions suffisantes. Le transport de ces chèques représente pour les Caisses populaires et pour les Banques un travail considérable, des dépenses élevées et des sorties d'argent inutiles.

Il y aurait un travail d'éducation à faire auprès de nos gens pour les inciter, lorsqu'il s'agit de petits montants, à se servir de mandats de poste ou de mandats express qu'ils peuvent faire faire aux Caisses populaires. Les frais sont moins élevés et bien des inconvénients sont évités. On ne devrait pas faire de chèques pour des montants moindres que \$5.

Les frais pour les mandats de poste sont comme suit : jusqu'à concurrence de \$0.99 - \$0.04 ; de \$1. à \$4.99 - \$0.09 ; de \$5. à \$10.99 - \$0.12. Pour les mandats express : jusqu'à \$5. - \$0.10 ; de \$5. à \$10. - \$0.13. Ces mandats sont payables à n'importe quelle succursale de Banque et à toutes les Caisses populaires. Il n'y a aucune charge supplémentaire, car celui qui a fait faire le mandat en a payé immédiatement le montant et les frais.

Nous espérons avoir d'ici quelque temps des pancartes que les Caisses populaires pourront afficher dans leur local, pour demander aux gens de se servir de mandats de poste ou de mandats express, lorsqu'il s'agit de petits montants, afin d'éviter des frais inutiles, des dépenses onéreuses. D'ailleurs, avec les nouvelles charges que les Banques veulent appliquer, les petits chèques vont devenir prohibitifs ; les frais pour mandats de poste ou mandats express seront vite payés à même les économies réalisées.

Nous avons parlé des chèques sans provisions suffisantes. Ceux qui font des chèques sans provisions sont malhonnêtes parce qu'ils les font en sachant qu'ils n'ont pas l'argent voulu pour les honorer.

Depuis 1952 la plupart des Caisses populaires ont amendé leurs règlements concernant les clauses d'exclusion des sociétaires. La clause d'exclusion relative aux ordres de paiement et aux comptes soutirés est ainsi stipulée au paragraphe 6 de cet amendement : « Le fait de présenter ou de faire présenter, à deux reprises ou plus, un ordre de paiement sans provision suffisante ou de maintenir un compte à découvert malgré avis. » Nous demandons à nos Caisses populaires d'appliquer intégralement ce règle-

ment ; nous éviterons ainsi des milliers de chèques sans provisions dans nos Caisses.

Nous avons fait une enquête récemment sur ce problème ; malheureusement, les résultats ne sont pas favorables. Il y a 25 ou 30 ans, aucun sociétaire de Caisse populaire ne faisait de chèques sans provision. J'entends encore le gérant d'une Banque nous demander comment expliquer un tel état de chose. La réponse est bien simple, avais-je dit : quand, dans nos Caisses populaires, un sociétaire fait un chèque sans provision, il est exclus de la Caisse.

Ce règlement doit être appliqué aujourd'hui plus que jamais ; les dirigeants d'une Caisse populaire n'ont pas le droit de tolérer comme membres de la Caisse des gens malhonnêtes. Il peut y avoir une erreur parfois, mais le cas est exceptionnel, très rare ;

celui qui fait un chèque sans avoir les fonds voulus pour l'honorer n'est pas honnête.

Pour que nos Caisses populaires continuent de se développer, de grandir et de progresser, il leur faut garder l'esprit du fondateur et ne tolérer comme sociétaire que des honnêtes gens.

Nous vous le demandons, dirigeants de Caisses populaires, continuez l'œuvre de M. Desjardins en gardant son esprit et en observant les directives qu'il nous a lui-même données : intégrité, honnêteté et droiture. Ne vous laissez pas prendre par une fausse charité ; la vraie charité est basée sur la justice, l'équité et la droiture.

*S. Vaillancourt*

## De son cloître

*Sœur Marie-du-Calvaire a l'amabilité de nous envoyer cette courte lettre : elle a du mérite, car une longue maladie la tient prisonnière à l'infirmerie depuis près de cinq ans. « Je crois bien, dit-elle, que le bon Dieu veut mon abandon complet... Je sollicite une petite prière des sociétaires comme je prie moi-même pour eux et tous les défunts. »*

*Notre première secrétaire mérite bien ce souvenir que personne d'entre nous ne voudra lui refuser. — J. T.*

**P**ERMETTEZ-MOI par l'entremise de la Revue Desjardins d'adresser un reconnaissant merci à tous ceux et celles qui se sont dévoués à l'œuvre des Caisses. Je sais que cela ne s'est pas fait sans un grand esprit de dévouement et d'oubli de soi surtout dans les premières années où on ne recevait aucune rémunération. Mais au sénateur Vaillancourt et à vous vont tout d'abord mes remerciements. Que de chemin parcouru depuis décembre 1950 ; c'est presque incroyable. Je dirais : « le doigt de Dieu est là ». Je puis vous assurer que mon cher papa n'a jamais cherché sa gloire, il a toujours travaillé en vue du bien des déshérités et le Sacré-Cœur en qui il avait mis toute sa confiance l'a largement récompensé. Et maintenant, le succès de l'œuvre est presque merveilleux. Aussi, à tous ceux et celles qui s'y sont dévoués, je dis en son nom et au nom de ma chère maman, ma profonde reconnaissance car plusieurs ont travaillé dans l'ombre. Aux dévoués de la Caisse de Lévis,

à tous, je dis mon reconnaissant merci. C'est le tribut de reconnaissance de la première secrétaire des premières années du fondateur, mon cher papa.

SŒUR MARIE-DU-CALVAIRE  
(Adrienne Desjardins)

*Messieurs les sociétaires,  
vous avez deux sociétés d'assurance  
qui vous appartiennent :*

**la SOCIÉTÉ d'ASSURANCE des CAISSES  
POPULAIRES**

*et*

**l'ASSURANCE-VIE DESJARDINS.**

*Y pensez-vous ?*

## « Brûle pas ta paye ! »

**L**ES Caisses populaires ne peuvent rester indifférentes à la belle campagne entreprise par notre admirable J. O. C.

Du 21 au 28 septembre, la jeune ouvrière clôturera plusieurs mois consacrés à des études et à des enquêtes sur le problème de l'épargne chez les jeunes.

L'enjeu en vaut la peine, même s'il exige un travail difficile.

Il'y une classe d'endormis qu'il faut réveiller !

Et la classe des « À quoi bon ! », il faut la remuer !!! Du courage, donc . . .

Notre organisation économique est créée, mais, dans bien des cas, notre éducation est encore à faire.

Et aussi longtemps que durera cet état de chose, il faudra bien travailler.

On se demande, un peu partout, quels moyens prendre pour empêcher nos jeunes de gaspiller tout ce qu'ils gagnent ? Comment leur mettre un brin de sérieux dans la tête ?

Ce problème social est des plus complexes. Cependant, je crois que la Caisse populaire en donne une solution, et des plus rationnelle.

Ai-je besoin de rappeler ici nos tristes habitudes ? Nos jeunes gens, dès l'âge de quinze ans parfois, se trouvent de l'ouvrage, au moins pour la durée des vacances. Vous croyez peut-être que cet argent est mis en banque, ou donné au père qui, plus tard, s'en servira pour subvenir aux besoins de son fils ?

Détrompez-vous : cet argent ils le gaspilleront, en futilité d'abord. Et ensuite, quand on croira le moment venu, que le salaire aura augmenté, que la situation paraîtra stable, ce sera l'achat de l'automobile avec tout ce qu'il entraîne. Quelquefois même, le jeune homme poussera la crânerie plus loin ; vous le verrez acheter des objets à crédit, il engagera d'avance un salaire qui n'est pas encore gagné !

C'est contracter bien jeune une habitude qui pourra mener loin . . .

Mais poursuivons : ce sont les meilleurs qui emploient ainsi leur argent. Pour les tenants de la bouteille, c'est bien autre chose. Ceux-là font consister le bonheur ultime à *pinto*cher dans une buvette ; eux les font danser les écus ! En moins de quelques heures, le fruit d'un labeur de toute une semaine aura roulé dans le tiroir d'un vendeur retors. Sur ce chapitre, il y aurait des choses invraisemblables à raconter.

Les conséquences de tout cela c'est que notre jeune homme vieillit avec cette habitude de gaspiller. Arrive l'époque du mariage, il n'a pas un sou en réserve. Il va crier famine chez son pauvre père qui n'en peut rien. Alors, faute d'économie, il abandonne son projet de mariage pour devenir vieux garçon inutile. S'il se marie, vous le verrez entrer tôt dans cette classe de miséreux — ou prendre la route sous prétexte d'améliorer son malheureux sort.

« Pierre qui roule n'amasse pas mousse. »

Et pourquoi tout cela ? Parce que tous ces jeunes gens sans expérience n'ont pas trouvé d'endroit où déposer leur argent. Et toutes les institutions économiques ne répondent pas parfaitement à tous nos besoins.

Parce que les parents eux-mêmes ne leur donnent que des exemples de gaspillage, de crédit inutile ; parce que les débits de boisson sont beaucoup trop nombreux et que les honnêtes gens ne font pas assez pour les faire disparaître ; parce qu'enfin, l'on ne fait rien, ou presque, pour changer notre mentalité mauvaise, et que l'on ne comprend pas notre devoir social ! Parce que . . . parce que . . . Du coup, les Caisses populaires comblent toutes ces lacunes.

Si Jules Simon, ce célèbre économiste, eût connu nos jeunes gens, il aurait certainement rem-

placé le mot « pauvre » par « jeune » et dit : « le plus grand banquier du monde, c'est celui qui ramasse les dollars de nos *jeunes gens*. »

Réveillons-nous donc ! Il en est temps. Montrons partout le chemin de la Caisse populaire. Occupons-nous de faire l'éducation économique des jeunes. Faisons-leur bien comprendre qu'eux-mêmes seront les co-proprétaires de leur Caisse, qu'il auront un mot à dire dans l'administration de leurs sous.

Et vous verrez l'empressement qu'ils mettront à entrer dans le mouvement. Ils ont du cœur, ces jeunes-là !

Multiplions sur leurs pas les occasions d'économiser, et enlevons-leur l'occasion de gaspiller.

Les Caisses ont fait des merveilles dans le passé. Pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui ?

Nous en avons assez du système : « Laissons faire. » Si nous ne marchons pas de l'avant, si nous ne faisons rien pour organiser nos jeunes sur le terrain économique, nous ne sommes que des . . . pas généreux.

Jocistes, redites bien à vos jeunes qu'on domine plus facilement les pauvres et les ignorants.

JOS. TURMEL

### BILLET

(Suite de la page 122)

*Vous voulez des recettes pour faire de l'argent et l'amasser ? Il y en a plus qu'il n'en faut. Vous n'avez qu'à choisir . . . Mais par-dessus tout :*

« Il vaut mieux amasser de la sagesse que de l'or, parce que la sagesse est au-dessus des rubis, et toutes les choses désirables ne peuvent lui être comparées. »

*Recettes précieuses aux gens de tout âge et de toute condition à une époque où l'accessoire voudrait prendre la place du principal.*

JOS. TURMEL

## L'industrie de la construction en 1958

LES projets de construction au Canada en 1958 atteignent le chiffre estimatif de 7,136 millions de dollars, soit 1.3% de plus que le sommet de l'année précédente (7,048 millions), d'après les estimations publiées par le Bureau fédéral de la statistique. Cette augmentation est la plus faible depuis 10 ans, surtout en comparaison de celles de 10.4% en 1957 et de 20.2% en 1956.

Ce fléchissement de l'augmentation en 1958 tient principalement au ralentissement de la construction industrielle, qu'on estime inférieure de 31% à 1957, et des pipelines, qui baisseraient de 10% par rapport à 1957. Ces baisses ont été contrebalancées par des avances importantes des dépenses pour la construction domiciliaire et pour le capital social, surtout des hôpitaux et des projets municipaux d'eaux et d'égouts.

On estime qu'il faudra 614,067 travailleurs de plein temps pour exécuter les projets de construction de 1958 et que la valeur de ce travail atteindra 2,371 millions de dollars, ou 33% de la valeur totale. Le coût estimatif des matériaux requis atteindrait 3,439 millions, ou 48% du total. Ce pourcentage s'est maintenu relativement constant au cours des cinq dernières années.

Le volume de la construction exécutée en 1956 a augmenté de presque 15% sur 1955. Les estimations provisoires pour 1957 indiquent une augmentation de 7.8%, soit moindre que l'année précédente mais marquant encore une augmentation appréciable. Tant en dollars courants qu'en dollars constants, la plupart des augmentations sont survenues dans la construction neuve, les travaux de réparation n'ayant guère accusé de changement.

La valeur des nouvelles constructions en 1958 est estimée à 5,991 millions de dollars (5,919 millions l'année précédente) et celle des travaux de réparation, à

1,145 (1,129) millions. Les nouvelles constructions entreprises à forfait sont estimées à 4,986 (4,924) millions de dollars et les travaux de réparation à 451 (439) millions.

Les nouvelles constructions entreprises par la main-d'œuvre des services d'utilité publique, de la fabrication, des entreprises minières et d'abattage, des ministères gouvernementaux, des propriétaires et autres personnes et sociétés qui ne s'occupent pas principalement de construction ont été évaluées à 1,005 (995) millions de dollars, et les réparations, à 694 (690) millions.

On estime à 1,922 (1,685) millions la hausse de la valeur des logements dont la construction est prévue pour 1958 et à 576 (503) millions celle des institutions. Le montant global des constructions industrielles tomberait à 423 (617) millions et celui des édifices commerciaux, à 675 (710) millions. La valeur des édifices divers s'établirait à 277 (260) millions de dollars.

En ce qui concerne les ouvrages d'art, voici les prévisions, en

millions de dollars, pour 1958 (chiffres de 1957 entre parenthèses) : construction navale, 155 (157) ; chemins, routes et aéroports, 740 (742) ; aqueducs et égouts, 261 (202) ; digues et travaux d'irrigation, 44 (64) ; centrales électriques, 565 (564) ; voies ferrées, réseaux de téléphone et de télégraphe, 431 (411) ; installations de gaz et de pétrole, 726 (807) ; et autres ouvrages d'art, 341 (326).

Voici, par province, la valeur des travaux de construction projetés pour 1958 (chiffres de 1957 entre parenthèses) : Terre-Neuve, \$91,200,000. (\$81,800,000) ; Île-du-Prince-Édouard, \$21,900,000. (\$17,300,000.) ; Nouvelle-Écosse, \$180,600,000. (\$152,200,000.) ; Nouveau-Brunswick, \$152,800,000. (\$147,100,000.) ; Québec, \$1,636,100,000. (\$1,662,400,000.) ; Ontario, \$2,705,700,000. (\$2,522,600,000.) ; Manitoba, \$345,500,000. (\$334,200,000.) ; Saskatchewan, \$372,700,000. (\$379,300,000.) ; Alberta, \$804,700,000. (\$713,300,000.) ; et Colombie canadienne, \$825,500,000. (\$1,038,100,000.).

## La production des véhicules automobiles

La production de véhicules automobiles a fléchi de 23% en avril (37,730), par rapport à avril 1957 (48,870) et de 37%, par rapport à avril 1956 (59,594). En janvier-avril, la production (136,141) a décliné de 22% comparativement à un an plus tôt (175,299), et de 18% comparativement à deux ans auparavant (165,970).

En avril, la production (32,391) de voitures particulières est tombée de 20%, au regard d'avril 1957 (40,522) et de 32%, en regard d'avril 1956 (47,775). La

production de janvier-avril (116,024) a été inférieure de 21% à celle d'un an plus tôt (146,623) et de 13% à celle de deux ans auparavant (133,281).

La production de véhicules commerciaux au cours du mois (5,339) a reculé de 36%, au regard d'avril 1957 (8,348) et de 55%, au regard d'avril 1956 (11,819). La production des quatre mois (20,117) est descendue de 30% sous celle (28,676) d'un an plus tôt et de 39% sous celle (32,689) de deux ans auparavant.

## Monsieur Clovis Bernard,

### Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand

**D**IMANCHE le 17 août, Son Excellence M<sup>gr</sup> Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé, remettait les insignes de Chevalier de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand à un éminent citoyen de Maria, M. Clovis Bernard. Cette cérémonie marquait en même temps l'ouverture des fêtes du cinquantième anniversaire de la Caisse populaire de Maria, la première institution du genre au diocèse de Gaspé.

Les nombreux paroissiens présents à cette cérémonie entendirent M. le chanoine J.-A. St-Laurent rappeler, en termes émus, les débuts de l'œuvre des Caisses populaires en Gaspésie et les mérites du nouveau Chevalier. M. Clovis Bernard fut toujours un chrétien exemplaire et un véritable apôtre. En plus de ses trente années à la gerance de la Caisse populaire, il se dévoua dans tous les autres mouvements qui eurent besoin de son appui.

M. Clovis Bernard est né à Maria le 27 décembre 1876. Issu d'une famille de cultivateurs à revenu très modeste, son cours d'études ne dépassa pas l'école primaire paroissiale. Cependant, doué d'une intelligence assez vive, d'un jugement sain, et possédant l'amour du travail, il ne cessa de se cultiver.

À l'exemple des siens, il se consacra à l'agriculture. Né cultivateur, il le sera toute sa vie, et s'efforcera d'être un cultivateur progressif dans la mesure que le permettent le milieu et la petite ferme qu'il exploite.

Il est appelé à servir les siens dans les charges publiques : Pendant quarante ans, jusqu'en 1948, il remplit la fonction de secrétaire municipal. L'intégrité dans l'accomplissement de son devoir, le souci du bien commun et un grand zèle vis-à-vis l'administration municipale ont caractérisé son stage à cette fonction publique. De 1919 à 1949, il est gé-

rant de la Caisse populaire paroissiale. À cette œuvre, il se dévoua sans compter. Âme dirigeante de cette société, il inculque l'esprit chez tous ses paroissiens jusqu'à obtenir que tous fassent partie de leur Caisse populaire et y confient leurs épargnes. Aussi, sous sa gerance, la Caisse dont l'actif est de \$30,000. à peine lorsqu'il en prend charge, a atteint le demi-million lorsqu'il abandonne la gerance en 1949.

Un esprit profondément chrétien l'a toujours guidé dans l'accomplissement de ses devoirs publics. Son sain jugement, son sens critique, son esprit de justice et sa grande charité ont fait de lui un guide sûr pour tous ses concitoyens, de qui il a toujours été le conseiller dans les moments critiques, le conciliateur dans les disputes, le juge dans les différends.

Cet esprit chrétien doublé d'une foi profonde est demeuré un pilier de l'Église dans la paroisse. Il fut de toutes les œuvres : le service religieux a bénéficié de

son dévouement à la chorale qu'il a soutenue sans compter. Il a été et demeure un ardent apôtre du Sacré-Cœur comme ligueur exemplaire. Il fut dans les premiers à joindre le Tiers-Ordre de saint François lors de sa fondation dans la paroisse. Et même déjà âgé, lorsque, en vue de la lutte anti-alcoolique, on organise le Cercle Lacordaire, il n'hésite pas à sacrifier l'usage tempérant des boissons alcooliques et arborer fièrement le bouton bleu des abstinents, continuant par ce geste, à prêcher d'exemple à tous les siens.

Son Excellence M<sup>gr</sup> Bernier exprima sa joie de lui remettre au nom du Souverain Pontife cette décoration pontificale à l'un des paroissiens les plus méritants de la paroisse de Maria. En conclusion, Son Excellence déclara qu'il avait voulu décorer un pionnier des Caisses populaires pour indiquer que, tous ensemble, nous devons orienter notre vie chrétienne vers cet apostolat social sur le terrain économique



parce que en ce moment, et très souvent, le salut des âmes se joue en grande partie sur ce terrain. Cet apôtre, souligne aussi Son Excellence, représente une légion d'apôtres sociaux qui, comme lui, ont à cœur de défendre l'Église et la religion sur ce terrain où elles sont le plus menacées aujourd'hui, sur le terrain économique.

Invité à prendre la parole, le nouveau Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand remercia Son Excellence de ce grand honneur et déclara qu'il le devait à la Divine Providence et à tous ceux qui ont travaillé avec lui à l'œuvre de la Caisse populaire. M. Bernard profita de la circonstance pour rappeler à l'assistance quelques souvenirs.

## Courage

**L**ES étudiants à tous les stades, ont repris leur besogne : les uns avec enthousiasme, les autres parce qu'il le faut, quelques-uns malgré eux. C'est ainsi, d'ailleurs, que se divisent les hommes au travail.

Étudier c'est travailler : il faut apprendre dans la jeunesse la valeur de la belle besogne bien accomplie, dans la joie et l'amour, afin d'atteindre un idéal fixé assez haut pour y consacrer toute notre vie.

*Les « travaux » sont finis.*

(Photo : Service de Ciné-photographie.)



C'est ainsi qu'un papa, voulant encourager son petit garçon qui va à l'école presque malgré lui, trouve des arguments à la portée de son âge : « Courage, lui dit-il, et occupe ton poste dans la grande armée des travailleurs ; tu ne travailles pas pour toi seulement ; avec tous les autres, tu rebâties le monde. »

« Pense aux ouvriers qui vont à l'école, le soir, après avoir travaillé toute la journée ; aux jeunes filles qui vont à l'école le dimanche, après avoir été toute la semaine occupées dans les ateliers ; aux soldats qui se mettent à écrire et à étudier quand ils viennent de l'exercice. Pense aux enfants muets et aveugles, qui étudient aussi... »

« Pense encore à tous les enfants qui, presque en même temps, dans tous les pays du monde, vont à l'école. Évoque-les dans ton imagination, s'en allant par les sentiers des campagnes, par les rues des cités animées, sous un ciel ardent ou à travers la neige ; en barque, dans les pays traversés de canaux ; à cheval par les grandes plaines ; en traîneau sur la glace ; par les vallées et les collines, à travers les bois et les torrents, sur les sentiers solitaires tracés dans les montagnes ; seuls, à deux ou par groupes, en longue file, tous avec leurs livres sous le bras, vêtus de mille manières, parlant des langues diverses, depuis la dernière école de Russie perdue dans les neiges, jusqu'à la dernière école de l'Arabie, ombragée de palmiers... Millions et millions d'enfants, apprenant tous la même chose sous des formes diverses.

« Imagine-toi cette fourmillière d'écoliers de cent peuples différents, l'immense mouvement dont ils font partie, et dis-toi : « Si ce mouvement cessait, l'humanité retomberait dans la barbarie ; ce mouvement est le progrès, l'espérance, la gloire du monde ! »

« Courage, donc, petit soldat de l'armée immense ; tes livres sont tes armes, ta classe est ton escadron, le champ de bataille est la terre entière, et la victoire, la civilisation humaine ! »

E. de AMICIS

## La Caisse populaire de Roberval

### BÉNÉDICTION ET INAUGURATION DE SON ÉDIFICE

« L'ÉGLISE apporte avec une grande joie ses bénédictions sur des maisons comme celle-ci en raison des services singulièrement précieux qu'elles rendent à la société dans tant de domaines à la fois. » Ainsi s'exprimait M. le curé J.-David Pelletier, de la paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf, de Roberval, lors de la cérémonie de bénédiction et d'inauguration du nouvel édifice de cette entreprise coopérative.

Il a qualifié d'admirable le mouvement d'entraide et d'éducation des Caisses qui sert la cause des familles canadiennes-françaises. M. le curé Pelletier a également souligné l'organisation remarquable de l'Unité sanitaire du comté, du poste CHRL qui remplit bien son rôle dans le domaine culturel, de même que le Centre des arts du Lac-Saint-Jean. L'édifice loge aussi le Studio de culture physique Bédard. Ça ne pouvait être plus complet, a dit M. l'abbé J.-D. Pelletier qui a profité de l'occasion pour féliciter les dirigeants de la Caisse et toutes personnes et entreprises qui ont contribué à cette réalisation.

Au nombre des personnalités qui ont assisté à ces cérémonies, outre les officiers de la Caisse, mentionnons : M. le curé Pelletier et le R. P. Marcel Foisy, c.s.v., directeur du collège Notre-Dame ; M. Wellie Deschènes, de Kénogami, vice-président de l'Union régionale et représentant de la Fédération ; M. Armand Parent, gérant de l'Union régionale ; les maires de la cité et de la paroisse de Roberval, MM. Roland Marcoux et Léonard Harvey, le député fédéral du comté, M<sup>e</sup> Jean-Noël Tremblay.

Après la cérémonie de bénédiction, les invités se rendirent à la salle du collège Notre-Dame où les dignitaires adressèrent la parole ; le président de la Caisse, M<sup>e</sup> Léonce Lévesque, s'exprima

en ces termes : « La Caisse populaire de Roberval vous souhaite la bienvenue dans son nouvel édifice que vous venez de visiter. Elle s'efforcera d'être toujours aussi accueillante, et tous y seront servis et reçus avec empressement.

« Cette réalisation que vous venez d'admirer est le fruit de plusieurs années d'efforts soutenus et de labeur constant, et elle coïncide notamment avec le 34<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de notre Caisse dont l'actif atteint maintenant le million de dollars. Que de progrès accomplis au cours de ces trente-quatre années, depuis le jour de la fondation alors que les fondateurs devaient compter sur la générosité de tous et de chacun, et que de progrès accomplis depuis la présentation du premier rapport financier qui indiquait un actif de \$1,626. La Caisse populaire de Roberval groupe aujourd'hui 2,500 sociétaires et administre plus \$1,000,000. de petites épargnes, qu'elle fait fructifier au bénéfice du milieu.

Tous ces développements, tous ces progrès, nous les devons à l'incessante coopération des sociétaires qui, nous l'espérons, sauront continuer dans la même voie. J'espère donc que le nouvel édifice de votre Caisse vous plaît, et de nouveau, je vous rappelle que vous y serez toujours les bienvenus. »

À cette même occasion, M. Wellie Deschènes, représentant de la Fédération, et au nom de cette dernière, remettait au notaire Errol Lindsay un « témoignage d'appréciation » ; le notaire Lindsay compte parmi les pionniers de la Caisse ; sociétaire depuis l'année de fondation en 1924, il a été membre du conseil de surveillance de 1926 à 1933 pour ensuite passer à la commission de crédit ; en avril dernier, il devait donner sa démission pour des raisons de santé après vingt-cinq ans de loyaux services à ce poste. Au nom des administrateurs de la Caisse et des sociétaires, le président, M<sup>e</sup> Léonce Lévesque, remettait un témoignage tangible



de reconnaissance à son dévouement exemplaire.

L'assistance réunissait plusieurs fondateurs de la Caisse, entre autres, le premier président, M. J.-Eugène Boivin, résidant maintenant à Dolbeau, et la première gérante, M<sup>lle</sup> Alice Bélanger ; le président ne voulut pas manquer cette opportunité de rendre hommage à tous ces valeureux pionniers des débuts dont l'œuvre était plus ou moins bien comprise dans le temps, et qui par leur clairvoyance et surtout beaucoup de dévouement bénévole ont contri-

bué si efficacement à la naissance et même à la survie de notre Caisse dans des moments difficiles ; et, c'est le cas de le dire, les débuts furent vraiment laborieux, comme la plupart des entreprises en connurent à cette époque ; quinze années après sa fondation, l'actif de la Caisse n'était que de \$18,000. Par la suite, les progrès prirent une allure plus rapide et permirent de donner à la construction résidentielle du milieu un essor vraiment prodigieux. La limite établie sur les prêts hypothécaires, encore maintenue d'ail-

leurs, bien qu'augmentée occasionnellement, a contribué à multiplier le nombre des bénéficiaires d'emprunts de sorte que une bonne proportion des propriétaires actuels de notre ville le doivent à la Caisse populaire.

Aujourd'hui, à part les services ordinaires à ses sociétaires, la Caisse opère un Service d'établissement pour les jeunes travailleurs et une Caisse d'épargne scolaire dans les cinq écoles de la ville ; depuis 1955, elle offre aussi à ses sociétaires les bénéfices de l'assurance-vie prêt et épargne.

## Les entrées de capitaux durant le deuxième trimestre

**L**ES entrées de capitaux au Canada, résultant de toutes les transactions de valeurs mobilières, ont atteint 263 millions de dollars durant le 2<sup>e</sup> trimestre (154 millions au trimestre précédent). Bien que passablement supérieur aux transactions du troisième et du quatrième trimestres de 1957, ce montant est encore inférieur à l'entrée nette de 334 millions accusée durant le 2<sup>e</sup> trimestre de 1957. Durant les six premiers mois de 1958, les entrées nettes ont atteint 417 millions (574 millions un an plus tôt et 192 millions durant la seconde moitié de 1957).

La raison principale de la plus forte entrée de capitaux entre le premier et le deuxième trimestres a encore été les emprunts plus considérables du Canada à l'étranger résultant de la vente de nouvelles valeurs canadiennes. Ces ventes ont augmenté de 166 millions au 1<sup>er</sup> trimestre à 295 millions au deuxième, soit à peu près le même montant qu'au deuxième trimestre de 1957, qui marquait la plus importante concentration de nouvelles valeurs à l'étranger des dernières années.

Les augmentations du trimestre ont touché toutes les valeurs publiques ainsi que les obligations

et les actions des sociétés. Durant le semestre, les nouvelles valeurs vendues à l'étranger ont totalisé 461 millions, contre 560 millions un an plus tôt et 230 millions durant le 2<sup>e</sup> semestre de 1957. Les sorties de capitaux destinés aux remboursements, durant le 2<sup>e</sup> trimestre, ont été de 26 millions, soit bien plus que durant le 1<sup>er</sup> trimestre et légèrement plus qu'un an plus tôt.

Les capitaux sont en grande partie entrés des États-Unis, qui représentent 85% du marché des nouvelles valeurs, mais une bonne proportion de ces dernières ont été vendues au Royaume-Uni et

à d'autres pays d'outre-mer. Les transactions de valeurs mobilières durant le 2<sup>e</sup> trimestre se sont contrebalancées en grande partie, comme durant le 1<sup>er</sup> trimestre, mais des actions canadiennes se sont encore vendues à l'étranger, bien qu'en moins grandes quantités que durant les trois premiers trimestres de 1957.

En juin, il y a eu sortie nette de capitaux au montant de \$5,300,000., au regard d'une entrée nette de \$1,300,000. un an plus tôt. Durant le semestre, l'entrée nette de capitaux a atteint \$4,400,000. contre \$87,200,000. un an plus tôt.

## IN MEMORIAM

### M<sup>re</sup> PAUL-E. DUROCHER

La Caisse populaire de Coaticook regrette la perte de son dévoué président, M<sup>re</sup> Paul-E. Durocher, notaire, décédé.

M. le notaire Durocher fut un homme d'œuvre. L'exemple qu'il a donné toute sa vie lui surviva et prolongera le bien qu'il s'est employé à faire aux siens.

Nos sincères condoléances à la famille cruellement éprouvée.

### M. EDGAR LEMELIN

La Caisse populaire de Saint-David de l'Auberivière, Lévis, vient de perdre un de ses surveillants : M. Edgar Lemelin, décédé subitement à l'âge de 67 ans. M. Lemelin était surveillant depuis la fondation de sa Caisse populaire.

Nos sincères condoléances à la famille cruellement éprouvée.

## Un programme éducatif à la télévision

**N**OS besoins sont immenses, et les moyens de les satisfaire sont limités. C'est là une vérité qui n'échappe à personne.

Un choix s'impose donc dans les besoins que nous devons satisfaire. Et ce choix requiert de la réflexion. Si tant de foyers n'arrivent pas, comme on dit couramment, et sont aux prises avec des dettes, ne serait-ce pas qu'ils ne pensent pas avant de dépenser et qu'ils n'ont pas fait un choix judicieux ?

Le revenu personnel disponible des citoyens canadiens s'est multiplié par quatre depuis 1940 ; il est passé de \$4,800,000,000. à \$20,000,000,000. Les dettes à la consommation, par ailleurs, sont passées d'un quart de milliard à deux milliards et quart. On gagne de plus en plus, on dépense de plus en plus, on dépense souvent plus qu'on gagne, on ne sait plus se modérer et faire le choix qui s'im-

pose dans les besoins qu'on éprouve. C'est qu'on ne sait plus s'arrêter et réfléchir. Trop de gens s'imaginent qu'ils ne peuvent être heureux qu'en donnant suite à tous leurs désirs. Quelle aberration ! Qui gagne à ce point qu'il puisse se procurer de quoi satisfaire tous ses appétits ? Et depuis quand le bonheur est-il d'ordre sensible ?

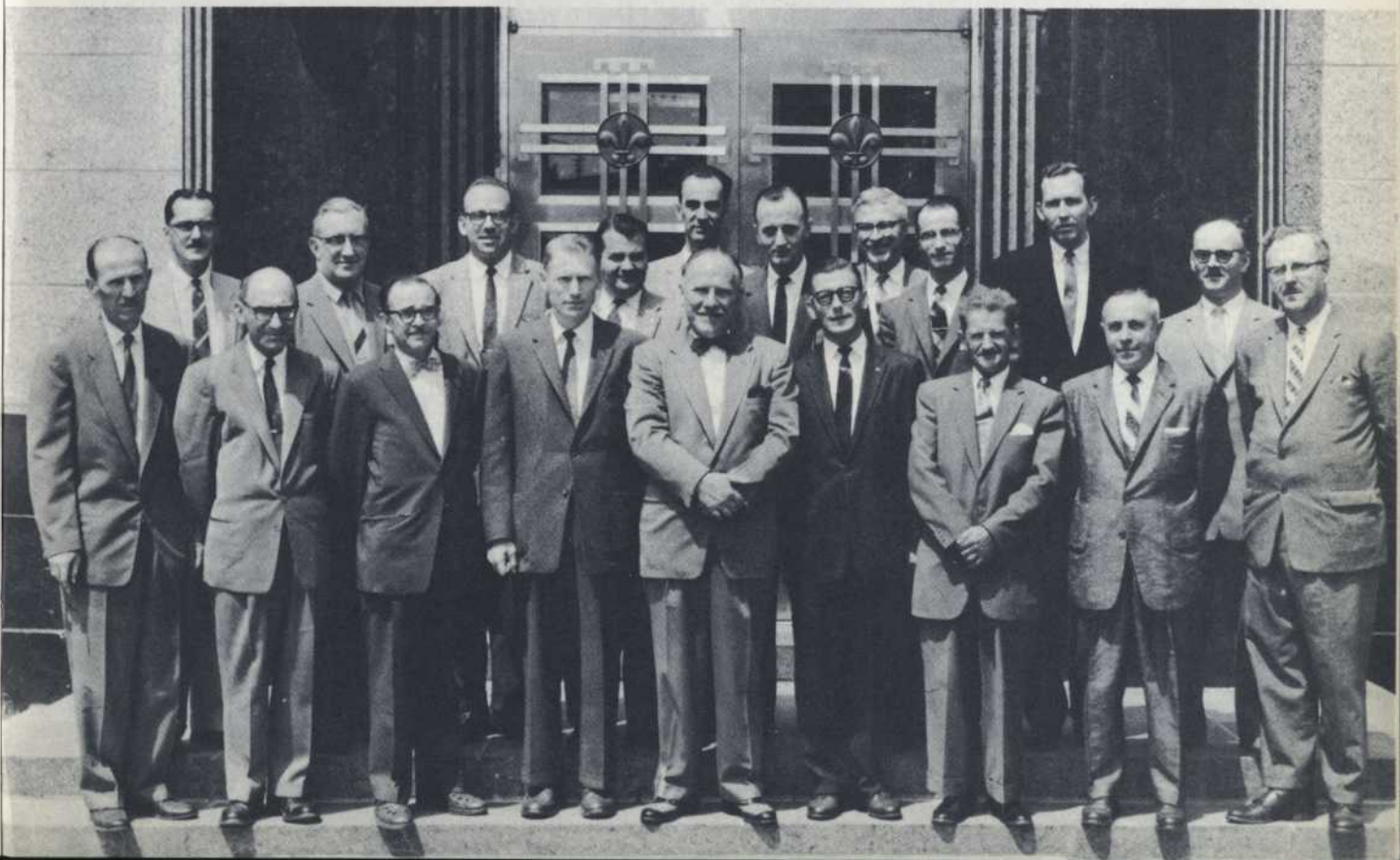
Nous devons nous arrêter un peu dans notre siècle de vitesse et réfléchir un tant soit peu pour faire le point dans l'utilisation que nous faisons de nos revenus.

Un programme de télévision qui sera pour nous une invitation à réfléchir sur les problèmes économiques de nos foyers et à faire un bon examen de conscience sur l'emploi que nous faisons de nos revenus, débutera vers la fin d'octobre. Il comportera vingt-six émissions hebdomadaires d'une demi-heure chacune. Il sera

transmis sur tout le réseau français de la télévision canadienne. Il est rendu possible grâce à la contribution financière de l'Assurance-Vie Desjardins. Ce programme éducatif soulèvera des problèmes pratiques qui intéresseront tous les foyers et tous les membres de tous les foyers de chez nous.

Le comité consultatif représentant les diverses régions de la province pour l'élaboration du programme a déjà tenu une journée d'étude, en juillet.

La photo ci-après reproduite a été prise à l'issue de cette première réunion tenue, en fin de juillet dernier, à l'édifice Desjardins, Lévis. Apparaissent sur la photo, de gauche à droite, première rangée : M. Wilfrid Saint-Pierre, directeur des Caisses d'épargnes scolaires de la Commission des Écoles catholiques de Montréal ; M. Gérard Dugas, o.d.,



de Maria, Bonaventure ; M. Gérard Lemieux, représentant du Service des émissions éducatives de Radio-Canada ; M. Hilaire Bellevue, directeur diocésain de la Ligue ouvrière catholique, de Sherbrooke ; M. Gérard Rivard, agronome, professeur à l'École d'agriculture de Nicolet et président de l'Union régionale de Trois-Rivières ; M. Hervé Hébert, actuaire de l'Assurance-Vie Desjardins ; M. Arthur Boudreau, gérant de la Caisse populaire de Saint-Joseph-

d'Alma ; M. Albert Lajoie, agronome, gérant de la Caisse populaire de Joliette ; M. Paul-Émile Charon, agronome, secrétaire-adjoint de la Fédération des Caisses populaires de Québec ; deuxième rangée : M. J.-H. Payette, gérant de la Caisse populaire de Granby ; M. J.-Albert Boyer, gérant de la Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa ; M. Oscar Mercure, trésorier de l'Assurance-Vie Desjardins ; M. Laval Chartré, trésorier de la Société d'assuran-

ce des Caisses populaires ; M. Paul Plante, chef de bureau de l'Assurance-Vie Desjardins ; M. René Croteau, assistant-gérant de l'Union régionale de Québec ; M. Alfred Rouleau, directeur-général de l'Assurance-Vie Desjardins ; M. Aurèle Laplante, instituteur de Rimouski ; M. Gérard Barbin, directeur des Relations extérieures de l'Assurance-Vie Desjardins ; M. Clément Gauthier, secrétaire du Service des agences de l'Assurance-Vie Desjardins.

## Congrès des inspecteurs

L'ENDROIT choisi, cette année, pour la tenue du congrès des inspecteurs, ne pouvait être mieux ; tous les inspecteurs souhaitent avoir l'opportunité d'y retourner pour revivre de telles journées. C'est, en effet, au nouveau campus de la cité universitaire Laval que toutes les activités de ce congrès d'étude se sont déroulées. Ces lieux, avec leurs dix édifices ou pavillons, construits ou en construction, laissent déjà deviner l'ensemble majestueux que sera ce centre de haut savoir. Ils sont vraiment propices à la fois à la concentration de l'esprit et à la détente physique, par l'ambiance qui s'en dégage et l'atmosphère de paix qui y règne.

Le premier juillet, en soirée, avait lieu l'inscription générale des congressistes, à la maison des étudiants, pavillon Biermans-Morand, et les journées d'études se poursuivirent les 2, 3 et 4 juillet.

Le congrès était sous la présidence de M. Rosario Tremblay, chef des inspecteurs, assisté de MM. Rosaire Gauthier et Napoléon Mackay, ainsi que de M. Élie Badeau, secrétaire du Service d'inspection. Aux quarante-six (46) inspecteurs attirés de la Fédération des Caisses populaires Desjardins présents s'étaient joints les vingt-trois (23) inspecteurs et propagandistes des

Unions régionales de Trois-Rivières, Québec, Montréal, Sherbrooke, Rimouski, Chicoutimi, Saint-Hyacinthe et Joliette.

Participèrent également à ces journées d'étude M. Robert-A. Pelletier, président de l'Union régionale de l'Ouest québécois, MM. Fidèle Béliveau et René Dupont, respectivement vice-président et secrétaire-gérant de l'Union régionale de Trois-Rivières.

Mercredi, le 2 juillet, s'ouvrait officiellement le congrès. M. Rosario Tremblay, chef des inspecteurs de la Fédération, y délivrait son message. Après avoir expliqué les éléments essentiels d'une coopérative : social et économique, et les principes en découlant : contrôle démocratique, liberté d'entrée, partage des trop-perçus, éducation des membres, etc., il montra ce que doit être un bon et vrai coopérateur, prêchant d'exemple aussi bien que de paroles, imbu d'esprit social et chrétien. Et partant de là, il traça le portrait du bon employé de Caisse populaire, faisant ressortir les qualités morales, professionnelles, coopératives et sociales qu'il doit avoir. L'employé a des obligations bien définies mais il a aussi des droits qui, sans doute, doivent être justement évalués, c'est-à-dire ni en moins, ni en trop non plus.

Si son éducation et son ins-

truction, qu'il peut toujours perfectionner, l'appellent à des échelons supérieurs, son expérience devra être reconnue. Il lui incombera toujours de chercher à savoir le pourquoi de son travail et les règlements qui le régissent. Il n'aura de but que de connaître davantage tous les moyens pouvant le rendre apte à toujours mieux servir les fins coopératives.

Les diverses séances du congrès ont été présidées par M. Raymond Audet, élu unanimement par les sept présidents des huit comités se composant chacun d'une dizaine d'inspecteurs choisis pour représenter le plus de régions possible.

Les sujets d'intérêt commun énoncés en assemblées plénières faisaient l'objet de délibérations et d'étude de la part de chacun de ces comités, groupés en îlots distincts, dans une grande pièce réservée à cette fin.

De retour à l'amphithéâtre, chacun des rapporteurs ou secrétaires lisait l'exposé des discussions de son groupe et on procédait ensuite à la discussion générale. C'est alors que certains coins s'arrondissaient, que les aspérités s'aplanissaient et que l'entente se faisait autour d'une idée ou d'une résolution avec beaucoup plus de compréhension.

Au cours de nos assises, tenues à l'amphithéâtre Stanislas de la

Faculté de commerce, nous avons eu le plaisir d'y recevoir les visiteurs suivants : l'honorable sénateur Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération, qui a bien voulu, au terme du congrès, nous communiquer un message d'appréciation du travail accompli, et riche de sages directives et de judicieuses recommandations ; M. Paul-Émile Charron, assistant-secrétaire de la Fédération, à l'issue du banquet de jeudi soir, tira, de façon magistrale, la corde humaine à l'arc toujours tendu qu'est une inspection de Caisse populaire. M. Lucien Rémillard, gérant de la Caisse centrale Desjardins de Montréal, nous a aussi honorés de sa visite.

Jeudi avant-midi, M. François Adam, directeur général de la Société d'assurance des Caisses populaires, était le conférencier invité. Il nous intéressa en donnant les renseignements et conseils appropriés à certaines difficultés présentes dans les Caisses populaires au chapitre du vol sous toutes ses formes. La tribune appartenait, vendredi avant-midi, à M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins, qui communiqua à l'assemblée l'enthousiasme que chacun lui connaît en rapport avec les activités de la Société qu'il dirige.

De ces journées d'étude, où des gens bien intentionnés sont

réunis et qui connaissent et aiment l'œuvre éminemment sociale de la coopération d'épargne et de crédit, sortent des idées et des suggestions qui font tranquillement leur chemin et trouvent des esprits conducteurs qui en favoriseront la diffusion et la mise en pratique.

Nos délibérations n'auront sans doute pas été vaines. Une fois de plus le pas en avant, si petit soit-il, aura fait aussi avancer d'autant le rouage que tous et chacun de nous s'évertuent à tenir en bonne condition de fonctionnement.

FERNAND BLACHE,  
inspecteur.

## Le produit national brut en 1957

**S**ELON le rapport du Bureau fédéral de la statistique intitulé *Comptes nationaux : revenus et dépenses, 1955-1957*, le produit national brut du Canada aux prix du marché s'est monté à 31,443 millions de dollars en 1957, pour dépasser de 4.2% les 30,182 millions de 1956, et de 16% les 27,070 millions de 1955.

Les dépenses personnelles en bien de consommation et en services ont augmenté de 5.7% pour atteindre 19,786 millions de dollars contre 18,697 millions l'année

précédente, et elles ont dépassé de 13% les 17,464 millions de 1955. Le revenu personnel s'est monté à 23,142 millions de dollars, contre 21,958 millions en 1956 et 19,820 millions en 1955. Le revenu personnel par habitant a augmenté de 2.2%, pour passer de \$1,365. en 1956 à \$1,395., et il était de 10% supérieur aux \$1,263. de 1955.

Ce rapport continue la série de bulletins statistiques publiés dans le document de référence intitulé *Comptes nationaux, revenus et dépenses, 1926-1956*. Il publie, pour

les années 1955, 1956 et 1957, des tableaux récapitulatifs, les comptes par secteur, la ventilation par industrie du produit national brut, la répartition géographique du revenu personnel, des tableaux supplémentaires concernant les gouvernements, et divers tableaux qui ont paru dans le livre de référence principal pour les années 1926-1956. Ensemble, ces deux documents fournissent les estimations les plus récentes des comptes nationaux annuels pour la période 1926-1957.

### Calendrier perpétuel

● Le calendrier perpétuel des Caisses populaires Desjardins (illustration ci-contre) a très belle apparence et sera un ornement pour votre institution.

De couleur rouge marron, il mesure 12" x 17" ; les lettres, la feuille d'érable et la bordure sont dorées. Le nom des mois et les chiffres sont blancs et bien visibles.

Chaque Caisse devrait en posséder un.

Le prix de vente est de : \$3.00

Adressez vos commandes à . . .

**LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS**

59, AVENUE BÉGIN, LÉVIS, P. Q.



## Prenons nos responsabilités

**N**OUS vous livrons ci-après l'allocution de M. l'abbé Jules Delorme, aumônier et propagandiste de l'Union régionale de Montréal, à l'occasion de la dernière assemblée générale annuelle de l'Union régionale et de la Caisse centrale Desjardins de Montréal en fin d'octobre dernier.

C'est un appel au sens des responsabilités qu'il vaut d'entendre. Souhaitons qu'il soit entendu de tous ceux à qui il s'adresse.

« Le mouvement des Caisses populaires a connu, cette année, par le congrès de Lévis, l'une des heures les plus brillantes de son histoire. Un journaliste y a même vu « un signe de maturité intellectuelle ».

« Tout en restant dans les cadres de l'humilité, cette affirmation ne contient-elle pas une part de vérité? Le fait des Caisses populaires dans la province de Québec s'impose à tous. Aussi leur rôle devient de plus en plus important.

### Et vous ?

**D**EPUIS que la lutte à la littérature faisandée est ouverte, y avez-vous apporté votre contribution ?

Lui avez-vous définitivement fermé votre porte, à cette littérature ?

Avez-vous plus particulièrement surveillé la dépense de vos enfants, dans ce domaine ?

Avez-vous fait des mises en garde dans votre maison, à vous ?

Vous êtes-vous fait un point d'honneur, d'exercer honnêtement votre autorité sur ceux qui ont droit de l'exiger de vous ?

Avez-vous franchement, effectivement lutté contre la mauvaise littérature ? Tant mieux.

Car il n'est pas possible que vous comptiez peureusement, que les autres feront ce travail pour vous.

J. T.

« Cette situation impose aux directeurs de Caisses, surtout à ceux de Montréal et de Québec, des responsabilités.

« Ainsi, dans certains milieux, on se demande si les Caisses populaires remplissent bien leur mission dans les villes avec leurs formules traditionnelles de prêts sur billets. À ce sujet, dans bien des esprits, il subsiste encore des inquiétudes, malgré le travail d'éducation que l'Union régionale de Montréal a entrepris depuis quelques années.

« D'autres se demandent si les Caisses populaires n'ont pas maintenant avec leur accumulation de capital un mot à dire au point de vue commercial et même peut-être au point de vue industriel. Car aussi longtemps que le capital ne travaillera pas pour nous-mêmes dans ces domaines, l'épargne dirigée et accumulée chez nous aura encore un pas à faire pour nous obtenir la place qui nous revient dans le domaine économique.

« Pour envisager ces problèmes, les directeurs des Caisses devront tempérer certains esprits, bien intentionnés, qui nous offrent des solutions de professeurs théoriciens, mais où le bon sens économique et l'expérience des Caisses font complètement défaut.

« Aujourd'hui, il faut que les directeurs des Caisses aient le sens de leurs responsabilités, aussi bien pour la gouverne de leur propre Caisse que pour le mouvement qu'ils représentent.

« En fondant une Caisse populaire on fait appel au dévouement et à la compétence des futurs officiers.

« Au début, le dévouement peut jusqu'à un certain point remplacer la compétence. Mais à mesure que les actifs augmentent, les compétences et le sens des responsabilités non seulement des gérants, mais aussi des directeurs, doivent aller de pair.

« Faisons donc appel dans nos milieux respectifs à l'élite des paroissiens pour diriger nos Cais-

ses. Ainsi, tout en gardant l'esprit fondamental de M. Desjardins, qui était d'aider les nôtres, le mouvement gagnera en prestige, toutes les Caisses populaires seront mieux administrées, mieux connues, mieux comprises et pourront par le fait même rendre à notre population des services encore plus grands. »

### À l'Assurance-Vie Desjardins

**L'**ASSURANCE-VIE DESJARDINS annonce la nomination de Monsieur Gérard Barbin au poste de directeur des relations extérieures.

Cette nomination fait suite à la décision de cette compagnie mutuelle d'assurance sur la vie de commanditer, cet automne, en collaboration avec les Caisses



populaires Desjardins, un programme éducatif de vingt-six émissions d'une demi-heure sur tout le réseau français de la télévision.

Monsieur Barbin, journaliste et commentateur radiophonique, était auparavant directeur de l'information et de la propagande au département des Pêcheries de Québec et rédacteur de la revue *Actualités marines*.

## La Caisse populaire de Notre-Dame de Ham célèbre son jubilé d'argent

**L**A Caisse populaire de Notre-Dame de Ham, qui est affiliée à l'Union régionale des Caisses populaires du diocèse de Sherbrooke, a célébré le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation par une journée spéciale qui s'ouvrit par la messe dite à 4 heures de l'après-midi par M. l'abbé Gabriel Morin, curé de la paroisse. Dans son sermon de circonstance, M. le curé Morin développa l'idée de la charité chrétienne qui a animé les fondateurs et qui devra continuer à animer la population et à l'inciter à s'aider collectivement. C'est, insista-t-il, la charité qui est à la source des bienfaits de la Caisse populaire dans la paroisse.

Un magnifique banquet fut servi à plus de 125 convives réunis au centre paroissial. M. Raymond Péladeau, directeur du Service d'éducation des Caisses populaires de Sherbrooke, agissait comme maître de cérémonie de cette manifestation tenue sous la présidence de M. Eddy Morasse, président et co-fondateur de la Caisse populaire de Notre-Dame de Ham.

Furent invités à adresser la parole, à tout de rôle, M. le président Eddy Morasse, qui souhaita la bienvenue à tous ; M. Arsène Nolet, maire de la paroisse ; M. Noël Pellerin, qui fut gérant de la Caisse populaire paroissiale pendant plusieurs années, qui évoqua les bienfaits de la Caisse populaire ; M. Florent Dubois, député fédéral du comté ; M. Louis-Philippe Hudon, secrétaire gérant de la Caisse populaire de Notre-Dame de Ham ; M. Auguste Côté, un membre fondateur ; M. René Dupont, secrétaire gérant de l'Union régionale de Sherbrooke, qui rappela les raisons qu'ont les gens de la paroisse de rester unis autour de leur Caisse populaire et d'y déposer leurs économies ; M. l'abbé Gabriel Morin, curé, qui rendit hommage aux pionniers et à tous ceux qui ont contribué au développement et à la bonne santé de la Caisse populaire.

M. Paul-E. Charron, assistant-secrétaire de la Fédération des Caisses populaires de Québec, remercia la Caisse populaire de

son aimable invitation, rendit hommage aux pionniers et aux sociétaires à l'occasion de cet événement important. « Aujourd'hui, dit-il, c'est la fête de la reconnaissance envers le Seigneur et les pionniers. Il a fallu une vraie dose de clairvoyance, de charité, de ténacité et de générosité pour fonder cette Caisse populaire en temps de crise économique. Ceci s'explique par l'esprit de charité qui existait chez les fondateurs à ce moment-là. Ils avaient aussi beaucoup de courage. La charité chrétienne doit inspirer toutes nos actions. La Caisse populaire continuera à rendre service si la population conserve et intensifie cet esprit de charité qui unit et incite à l'action généreuse pour ses compatriotes. C'est l'esprit qui fait la valeur des institutions. L'Église est dans la paroisse pour les besoins religieux, l'école pour les besoins intellectuels et la Caisse populaire pour les besoins économiques et l'éducation. » « La Caisse populaire, a-t-il ajouté, est à cause de cela une institution

*Sur cette photo apparaissent, de gauche à droite, première rangée : M. Auguste Côté, membre fondateur et membre de la commission de crédit ; M. Eddy Morasse, président et membre fondateur ; M. Noël Pellerin, ancien gérant ; deuxième rangée, M. Hector Ramsay, gérant actuel de la Caisse populaire ; Mme Hector Ramsay, assistant-gérant ; M. L.-Philippe Hudon, ancien gérant de la Caisse populaire Notre-Dame de Ham et gérant actuel de la Caisse populaire de Saint-Dominique de Québec.*

*Sur cette photo prise à cette occasion, on voit, de gauche à droite, debout : M. l'abbé Gabriel Morin, curé de Notre-Dame de Ham ; M. René Dupont, gérant de l'Union régionale de Sherbrooke ; M. Rosaire Lauzon, gérant de la Caisse populaire de Wotton ; assis : M. Florent Dubois, député fédéral du comté ; M. Paul-Émile Charron, assistant-secrétaire de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Québec ; M. Arsène Nolet, maire de la paroisse Notre-Dame de Ham.*



de plus en plus nécessaire à la prévoyance et à l'économie dans notre monde moderne trop peu réfléchi et prévoyant. Elle développe chez notre population le sens de l'entraide et des responsabilités personnelles et sociales. Les Souverains Pontifes ont recom-

mandé fortement la fondation de ces organismes coopératifs si nécessaires à la santé morale et au bien-être économique des peuples.»

Cette célébration du jubilé d'argent s'est terminée par une soirée récréative au centre paroissial.

## Les exportations canadiennes du premier trimestre

Les exportations de produits canadiens ont atteint une valeur de 1,071 millions de dollars durant le 1<sup>er</sup> trimestre de 1958, tandis que les exportations de produits étrangers atteignaient \$20,800,000. Les premières ne représentaient qu'une baisse de 2,4% sur la valeur record de la période correspondante de 1957 étaient encore bien supérieures aux exportations du 1<sup>er</sup> trimestre de toute autre année. La petite diminution résulte presque autant des prix d'exportation moindres que d'une certaine diminution de la quantité des produits expédiés à l'étranger. Jugées après une rectification tenant compte des

saisons, les exportations du 1<sup>er</sup> trimestre ont accusé à peu près le même recul que durant le dernier trimestre de 1957.

Les États-Unis et le Royaume-Uni ont reçu respectivement 60 et 15% de nos exportations du 1<sup>er</sup> trimestre, soit à peu près la même proportion qu'un an plus tôt. La part des exportations aux autres pays du Commonwealth a augmenté de près de 5 à 7%, à cause surtout des importantes livraisons de blé à l'Inde, financées par le Canada. Nos exportations à l'Europe, à l'Amérique latine et aux autres pays ont diminué comparative-ment au 1<sup>er</sup> trimestre de 1957.

## L'homme de la masse

UN nouveau type d'homme est en train de se multiplier dans notre monde moderne, écrit M<sup>gr</sup> Fulton Sheen, évêque auxiliaire de New-York, dans son livre ayant pour titre *Le chemin du Bonheur* et publié en 1957. Cet homme nouveau, c'est l'homme de la masse ; on peut, poursuit-il, le reconnaître aux traits suivants :

1<sup>o</sup> Il est sans originalité dans ses jugements ; il ne lit que son journal quotidien, des magazines illustrés et parfois quelques romans. Il peut, tout au plus, donner un point de vue légèrement différent sur un sujet commun, mais n'apporte ni principe nouveau ni solution nouvelle.

2<sup>o</sup> Il déteste la tranquillité, la méditation, le silence, ou, d'une façon générale, tout ce qui pourrait lui donner le loisir de pénétrer dans les profondeurs de son âme. Il a besoin du bruit, de la

foule, et — qu'il l'écoute ou non — de la radio.

3<sup>o</sup> L'homme de la masse a besoin de s'évader de son moi, d'y échapper. L'alcool, les romans policiers et les films sont absorbés par doses massives pour combler le vide du moment. De même que l'homme de génie aime la concentration, l'homme de la masse recherche des diversions, plus particulièrement des diversions d'ordre sexuel, afin que l'excitation qu'il en éprouve sur l'instant le dispense de prendre en considération le problème de l'existence.

4<sup>o</sup> Il cherche plus à être influencé qu'à influencer, il est sensible à la propagande, aux stimulations de la publicité et, en général, il a son éditorialiste favori qui pense à sa place.

5<sup>o</sup> Il est convaincu que tous les instincts doivent recevoir satisfaction, que cela soit ou non conforme à la raison ;

il n'arrive pas à comprendre l'abnégation ou l'autodiscipline ; il considère que « se réaliser » est identique à « être libre » et sur aucun point d'importance vitale il n'est maître de soi-même.

6<sup>o</sup> Sa conception du bien et du mal a la mobilité de la girouette ; il adopte des positions qui ne sont rien d'autre qu'une succession de contradictions. Il ne va nulle part, mais il est convaincu d'être sur le bon chemin. Il n'a aucune gratitude pour le passé et aucune conscience de ses responsabilités en ce qui concerne l'avenir. Rien ne lui importe hormis les distractions, si bien que sa vie s'ordonne sur un mode absurde, en une succession d'instantanés dont la somme n'a aucun sens.

7<sup>o</sup> Il identifie l'argent et le plaisir, de sorte qu'il s'efforce d'avoir le plus possible du premier afin d'obtenir le plus possible du second. Mais encore convient-il de se procurer de l'argent avec le moins d'efforts possibles. Le moi est le centre de toutes choses, et toutes les choses s'y rapportent par l'intermédiaire de l'argent.

8<sup>o</sup> Pour briser sa solitude, il a recours à des *ersatz* de communion avec autrui, grâce aux boîtes de nuit, aux *surprises-parties* et aux distractions collectives. Mais à chaque nouvelle expérience, il éprouve une plus grande sensation de solitude et il finit par penser avec Sartre que « l'enfer, c'est les autres ».

9<sup>o</sup> Étant un homme de la masse complètement standardisé, il déteste toute supériorité chez autrui, qu'elle soit réelle ou supposée. Par contre, il adore les scandales, parce qu'ils semblent lui démontrer que les autres ne valent pas mieux que lui. Il n'aime pas la religion pour la bonne raison qu'en niant sa légitimité, il pense qu'il pourra continuer à vivre comme il le fait sans remords de conscience.

10<sup>o</sup> Il est tellement imprégné d'esprit grégaire qu'au lieu de porter un nom, il ferait tout aussi bien de porter un numéro. Même l'autorité qu'il invoque est anonyme. C'est toujours « on », « On dit que... » « On porte aujourd'hui... » « On est en train de faire... » L'anonymat devient une protection contre l'acceptation des responsabilités. Dans une grande ville, l'homme de la masse se sent plus libre parce qu'il est moins connu, mais en même temps il déteste la grande ville parce qu'elle ignore sa distinction personnelle. Le symbole parfait de l'homme de la masse impersonnel, c'est son numéro d'immatriculation aux assurances sociales qui achève de le détacher de lui-même.

## Un solennel avertissement

Il est venu de nul autre que Son Éminence le cardinal Léger qui l'a donné dans sa causerie devant le club Richelieu-Mont-réal en janvier dernier.

Fasse le ciel que ses propos vibrants d'amour pour Dieu et les siens aient eu leur écho dans tous les cœurs de ceux à qui ils étaient destinés.

« Notre petit peuple catholique a survécu depuis trois cents ans parce que des générations nombreuses ont été introduites dans la vie après avoir été préservées de la contamination du mal par une forte éducation chrétienne. Continuons à former des criminels, des *gunmen*, des obsédés sexuels, des pervers, des ivrognes, des impudiques, et nous devons attendre une autre génération pour retrouver des hommes d'hon-

neur, des laborieux et des chrétiens convaincus. Et ne croyez pas que je justifie en ce moment les seuls responsables de la littérature obscène et de la perversion par les spectacles. J'englobe dans ma réprobation les organisateurs de *stag parties*, de *showers* et d'enterrements de vie de garçon.

« L'heure est peut-être venue pour que nous prenions nos responsabilités et que, face à la vie, nous apprenions aux jeunes que la sobriété, la piété, la modestie et la pudeur sont des éléments essentiels de la très simple vie d'homme que nous devons tous mener.

« Et nous voilà enfin devant le grand et terrible précepte de la charité. Impossible de le remplir par de simples dons en argent. Impossible de le limiter à une

action indirecte sur l'enfance malheureuse. Nous aurons épuisé le précepte de la charité, lorsque nous aurons enduré pour elle l'humiliation qui attend le chrétien qui veut travailler véritablement et efficacement, sur le plan social, à aider son prochain. « Celui qui scandalise un de ces petits sera jeté à la mer avec une meule au cou », disait le Maître.

« Oui ! Malheur à ces opportunistes qui se protègent derrière le treillis des lois désuètes et inopérantes, ou qui se réfugient dans les dédales d'une procédure où seuls les initiés peuvent s'aventurer.

« Malheur aux cupides et aux veules qui sont prêts à vendre leur âme au diable pour faire un sou en livrant à une main innocente un paquet de papiers couverts de dessins infâmes !

« Malheur à ces éditeurs cyniques qui bravent les lois les plus élémentaires de la morale naturelle ! Car les païens eux-mêmes ont toujours respecté l'enfance.

« Un peuple qui consent à se désagréger par l'intérieur n'a pas besoin d'ennemis pour le détruire.

« Il tombera comme un fruit pourri qui se détache de la branche parce qu'il ne reçoit plus la sève du tronc. »

◆ ◆ ◆

« Il est essentiel de maintenir, dans ceux qui sont appelés à devenir l'élite intellectuelle de la nation, les vues larges, la compréhension claire, la facilité d'assimilation, la netteté de rédaction et d'élocution que seule peut donner la culture générale. C'est même la meilleure condition pour un développement technique vraiment supérieur. Lors de l'enquête qui a eu lieu sur la réforme de l'enseignement, les chambres de commerce ont établi que les fortes études classiques, loin d'être un retard pour la vie commerciale et industrielle, lui préparaient les sujets les plus brillants pour la clarté, la mesure, l'ordre qu'elles mettent dans l'esprit du jeune homme. »

HENRI RÉVERDY

(La Croix, 2 février 1927.)

### La vocation de l'homme et de la femme

La vocation de l'homme et de la femme n'est pas tout à fait la même dans le plan des origines, le plan de la nature déchue, le plan de la Rédemption. À l'origine tous deux s'étaient vu confier en commun : le maintien de la ressemblance de Dieu en eux, la domination sur la terre, la génération de la race humaine. Il y a une certaine préséance de l'homme du fait qu'il a été créé en premier lieu, mais cela ne va pas plus loin. Après la chute, leurs rapports réciproques sont devenus, d'une pure communauté d'amour qu'ils étaient, des rapports de domination et de subordination défigurés par la concupiscence. À l'homme est attribué en première ligne le dur combat pour l'existence, à la femme, la souffrance de l'enfantement. Mais il y a une promesse de salut : à la femme est confiée la lutte contre le mal, et le couronnement de la race humaine est entrevu dans le Fils de l'homme qui doit venir. La Rédemption rétablira l'ordre originel. La prééminence de l'homme se manifeste dans le fait que le Sauveur s'incarne, en forme d'homme, mais le sexe féminin est ennobli du fait que c'est par une femme que Dieu pénètre dans la race humaine. Comme Adam était la figure prophétique de l'Homme-Dieu, roi de la création, qui devait venir, tout homme dans le Royaume de Dieu doit reproduire le Christ, et dans la communauté conjugale reproduire la sollicitude aimante du Christ pour l'Église : tandis que la femme, dans une soumission libre et aimante, doit honorer dans l'homme l'image du Christ et être elle-même image de la Mère de Dieu — ce qui signifie en définitive être elle-même image du Christ.

EDITH STEIN

## Une augmentation record de \$45 millions

On s'imagine parfois que les Caisses populaires nuisent au développement des banques. Nous ne leur avons certes pas nui beaucoup... au cours des premiers 6 mois de 1958 puisque, pour cette période, les dépôts d'épargne dans les banques ont augmenté de plus de \$500 millions, un demi-milliard !

À côté de ce chiffre, notre augmentation d'actif de \$45,675,000., pour la même période, paraît bien petite. Mais c'est quand même la plus forte augmentation d'actif jamais obtenue par les Caisses populaires pour une période de 6 mois. On sait que l'an dernier, pour la même période, l'augmentation avait été de \$19 millions.

Depuis la fondation de la Fédération, en 1932, les Caisses populaires n'ont subi qu'un seul recul de leur actif soit durant la fameuse année de crise 1933. Durant cette année, en effet, l'actif des Caisses a diminué de \$913,500. soit 9.7% de leur actif d'alors. C'est la seule diminution d'actif enregistrée par la Fédération des Caisses populaires au cours d'une période d'au moins 6 mois. Depuis 1933, chaque semestre nous a apporté des gains substantiels dont le plus imposant est le dernier : \$45 millions.

Si nous n'avons jamais eu en valeur une augmentation aussi spectaculaire que ces 45 millions, nous avons toutefois eu, en pourcentage, des augmentations comparables et même supérieures. La dernière augmentation semestrielle était de 9.05%. Au premier semestre de 1956, nous avons eu une augmentation de 9.45% (soit \$38 millions). Il faut ensuite retourner jusqu'aux années de guerre de 1939 à 1946 pour trouver des gains semblables.

Les années de guerre, caractérisées par des revenus élevés et par un rationnement limitant les dépenses, furent réellement pour les Caisses populaires les années où elles ont pris le plus d'expansion. Des pourcentages d'aug-

mentation semestrielle de 10, 15 et même 20% n'étaient pas rares à l'époque. On a même vu, au 2<sup>e</sup> semestre de 1943, un pourcentage d'augmentation de 29.8% ; mais ce 29.8% ne représentait que \$13 millions, chiffre très imposant pour l'époque mais petit à côté des 45 millions apportés par les 6 premiers mois de 1958.

Beaucoup de gens se demanderont comment concilier cette épargne record de \$500 millions dans les banques et de \$45 millions chez nous avec tous les propos entendus sur le chômage élevé, la récession, la dépression et même la crise économique.

Au Canada, d'après le Bureau fédéral de la statistique, le nombre de chômeurs a atteint le sommet de 590,000 en mars dernier. Le Québec a eu certainement sa part de chômage puisque l'indice de l'emploi (base 1949 = 100) y est passé de 121.9 en 1957 à 111.2 en avril dernier tandis que pour les mêmes dates l'indice québécois de la rémunération globale passait de 192.6 à 183.0. Cette baisse de la rémunération globale vient uniquement d'un chômage élevé car, toujours d'après le Bureau fédéral de la statistique, la moyenne des salaires hebdomadaires québécois est passée de \$64.95 pour l'année 1957 à \$67.95 pour le mois de mai dernier.

Ces statistiques économiques expliquent une bonne partie des augmentations d'épargne. Beaucoup de travailleurs sont devenus plus soucieux d'épargner face à la menace du chômage ou de la crise économique. Entendant parler tous les jours d'une menace de dépression économique, de chômage généralisé et même de crise, ils ont remis à plus tard les dépenses hasardeuses, non immédiatement nécessaires. Ils se créaient ainsi une réserve d'argent pour les mauvais jours à venir. Et comme le revenu du travailleur ayant un emploi ne s'est pas abaissé durant la période de rajustement économique mais s'est

même haussé quelque peu, il a été assez facile à ces travailleurs d'augmenter leur épargne. Les chômeurs pour leur part, recevant des prestations d'assurance-chômage (ce qui n'existait pas en 1933), ne furent pas obligés de vivre uniquement de leurs épargnes.

Sur le marché des obligations et à la bourse les transactions étaient difficiles. Les obligations à bon rendement étaient assez rares et à la bourse la valeur des actions échangées tomba beaucoup en comparaison des records atteints en 1955 et 1956. Peu intéressés par ces deux marchés, beaucoup de gens ont préféré placer leurs économies à la banque ou à la Caisse populaire plutôt que de les investir dans des obligations à faible rendement ou de les risquer à la bourse. Cet autre fait économique explique une bonne partie de l'augmentation d'épargne de \$500 millions dans les banques et de l'augmentation d'actif de \$45 millions chez-vous.

Si à l'intérieur du système des Caisses, on analyse cette augmentation d'actif de \$45,650,000. on voit qu'elle est due surtout aux Caisses urbaines. À elles seules, nos Caisses urbaines ont augmenté de \$34,300,000. soit 11%, les Caisses semi-urbaines ont augmenté de \$4,775,000. soit 9%, tandis que les Caisses rurales ont augmenté de \$6,600,000. soit 4.7%. Vous trouverez dans le tableau ci-contre les gains pour la même période l'an dernier.

L'augmentation des Caisses rurales est à noter quoique plus faible que l'augmentation des deux autres secteurs. On sait qu'au premier semestre de l'an dernier les Caisses rurales avaient tout juste réussi à maintenir leur actif. Cette année, l'augmentation est de 4.7%. À la campagne, le premier semestre est surtout une période d'investissement. C'est la période des semailles et la période d'achat d'instruments aratoires pour la fenaison. D'autre part,

dans beaucoup de fermes, les revenus laitiers sont encore faibles à cette époque et n'atteindront leur sommet qu'en juillet et août, les légumes seront vendus en août et septembre, les graines, en septembre-octobre et les animaux pour l'abattage en octobre-novembre. Face à ceci, une aug-

mentation d'actif de 4.71% est certes un bon résultat.

Les augmentations de 11.0% dans nos Caisses urbaines et de 9.0% dans nos Caisses semi-urbaines sont sans doute dues aux habitudes d'épargne propres à ces deux groupes et à la crainte de l'avenir dont nous parlions dans

la première partie de cet article.

Enfin, nous vous donnons ci-dessous la répartition par Union régionale de l'augmentation d'actif de 45 millions. Chaque lecteur pourra comparer l'année 1958 à l'année 1957 et comparer son union régionale aux autres unions.

	1 <sup>er</sup> semestre 1957		1 <sup>er</sup> semestre 1958		Actif au 30 juin 1958
	En valeur	En pourcentage	En valeur	En pourcentage	
Trois-Rivières.....	\$ 2,283,038	3.40%	\$ 5,310,096	7.34%	\$ 77,617,032
Québec.....	1,985,748	1.36%	10,110,690	6.59%	163,436,604
Montréal.....	12,806,642	8.54%	21,784,109	12.54%	195,463,862
Gaspé.....	158,669	3.52%	289,868	5.93%	5,180,878
Sherbrooke.....	562,358	2.44%	2,008,092	8.80%	24,828,813
Rimouski.....	141,928	0.88%	439,842	2.59%	17,436,015
Chicoutimi.....	391,342	2.10%	1,104,204	5.61%	20,798,753
Ouest québécois.....	61,712	2.54%	67,844	2.99%	2,340,267
Saint-Hyacinthe.....	711,305	3.53%	2,474,569	10.73%	25,536,894
Joliette.....	376,186	2.68%	2,077,905	13.32%	17,682,515
Caisses Urbaines.....	\$18,283,767	6.15%	\$34,295,729	11.01%	\$345,852,336
Semi-urbaines.....	989,385	1.98%	4,772,733	9.02%	57,686,295
Rurales.....	42,352	0.03%	6,598,757	4.71%	146,783,002
	\$19,315,504	4.20%	\$45,667,219	9.05%	\$550,321,633

En comparant d'une union régionale à l'autre, il faut tenir compte de plusieurs choses.

Il faut tenir compte d'abord de la composition de l'union. Une union composée surtout de Caisses urbaines n'aura pas du tout les mêmes tendances qu'une union composée surtout de Caisses rurales.

Il faut tenir compte de la situation géographique de chaque union. Une Caisse rurale dans la vallée du Saint-Laurent n'aura pas la même évolution qu'une Caisse rurale située sur la Côte nord.

Il faut tenir compte de l'activité économique propre à chaque région. Une région minière sera très affectée par une baisse du prix des métaux tandis qu'une région industrielle en profitera.

Il faut tenir compte des salaires payés dans chaque région. Au mois de mai dernier, le salaire hebdomadaire moyen était de \$68.94 à Montréal et de \$58.73 à Québec.

Il faut tenir compte du coût de la vie propre à chaque région ; les loyers et bien d'autres choses sont plus cher à Montréal qu'à Lévis.

Il faut tenir compte de l'ancienneté des Caisses. Une Caisse nouvellement fondée évoluera cent fois plus rapidement qu'une ancienne Caisse grâce à l'apport constant des nouveaux sociétaires et une Caisse qui travaille depuis 50 ans dans une paroisse aura certes moins de gain à réaliser qu'une Caisse à l'œuvre depuis quelques années seulement.

Enfin, sur une longue période,

il faut tenir compte de l'évolution démographique propre à chaque région. Ainsi, en longue période, il ne faut pas s'étonner de la stabilité des Caisses rurales et du dynamisme des Caisses urbaines ; n'oublions pas la forte migration de la campagne vers la ville. En s'en allant à la ville, notre campagnard y apportait aussi ses économies.

Toutes ces choses influent évidemment sur nos Caisses populaires et avant de comparer une région à l'autre, il faut tenir compte de toutes ces variables. Pensons-y deux fois avant de nous croire meilleur que notre voisin. Peut-être travaille-t-il plus que nous pour obtenir à la fin des résultats inférieurs !

ANDRÉ MORIN

**D**emain, je serai juste et fort,  
[ pas aujourd'hui.

.....  
Ainsi chôment le cœur,  
[ la pensée et le livre,  
Et, pendant qu'on se tue  
[ à différer de vivre,  
Le vrai devoir, dans l'ombre,  
[ attend la volonté.

SULLY PRUDHOMME